



*Municipalité de
Sainte-Justine-de-Newton*

AVIS DE PROMULGATION
DU RÈGLEMENT NUMÉRO 367-1

La population est avisée que le règlement suivant a été adopté par le conseil municipal lors d'une séance tenue le 10 juin 2025 :

**Règlement numéro 367-1 modifiant le règlement numéro 367
décrétant des travaux de voirie locale en 2021 et un emprunt
n'excédant pas 2 705 000 \$ pour le financement de ces travaux**

Ce règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville de la Municipalité, aux heures d'ouverture normales du bureau. Il est également accessible sur le site Internet de la Municipalité au sainte-justine-de-newton.ca/reglements-municipaux.

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à Sainte-Justine-de-Newton, ce 4^e jour du mois de septembre 2025.

Audrey Caza, directrice générale
et greffière-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Audrey Caza, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, certifie que j'ai publié le présent avis le 4 septembre 2025 en affichant une copie aux deux endroits désignés par le Conseil municipal.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 4^e jour du mois de septembre 2025.

Audrey Caza, directrice générale
et greffière-trésorière par intérim